

15

M^{me} H^{me} GOUDAL André
PUY LABOUSSETTE
19500 TURENNE

Turenne le 16 juillet 2018

Monsieur Le Commissaire enquêteur

Suite au futur PLU, nous nous sommes aperçus, que nos parcelles n^{os} 1242 - 1245, Section F, achetées constructibles et figurant dans la carte Communale, situées à PUY-LABOUSSETTE 19500 TURENNE ne sont plus dans le futur PLU.

Ces parcelles attenantes à notre habitation, desservies par un chemin communal (voir plan ci joint) ne sont pas dans une zone agricole.

Monsieur, nous souhaiterions une révision de ce PLU, afin que ces 2 parcelles redeviennent constructibles

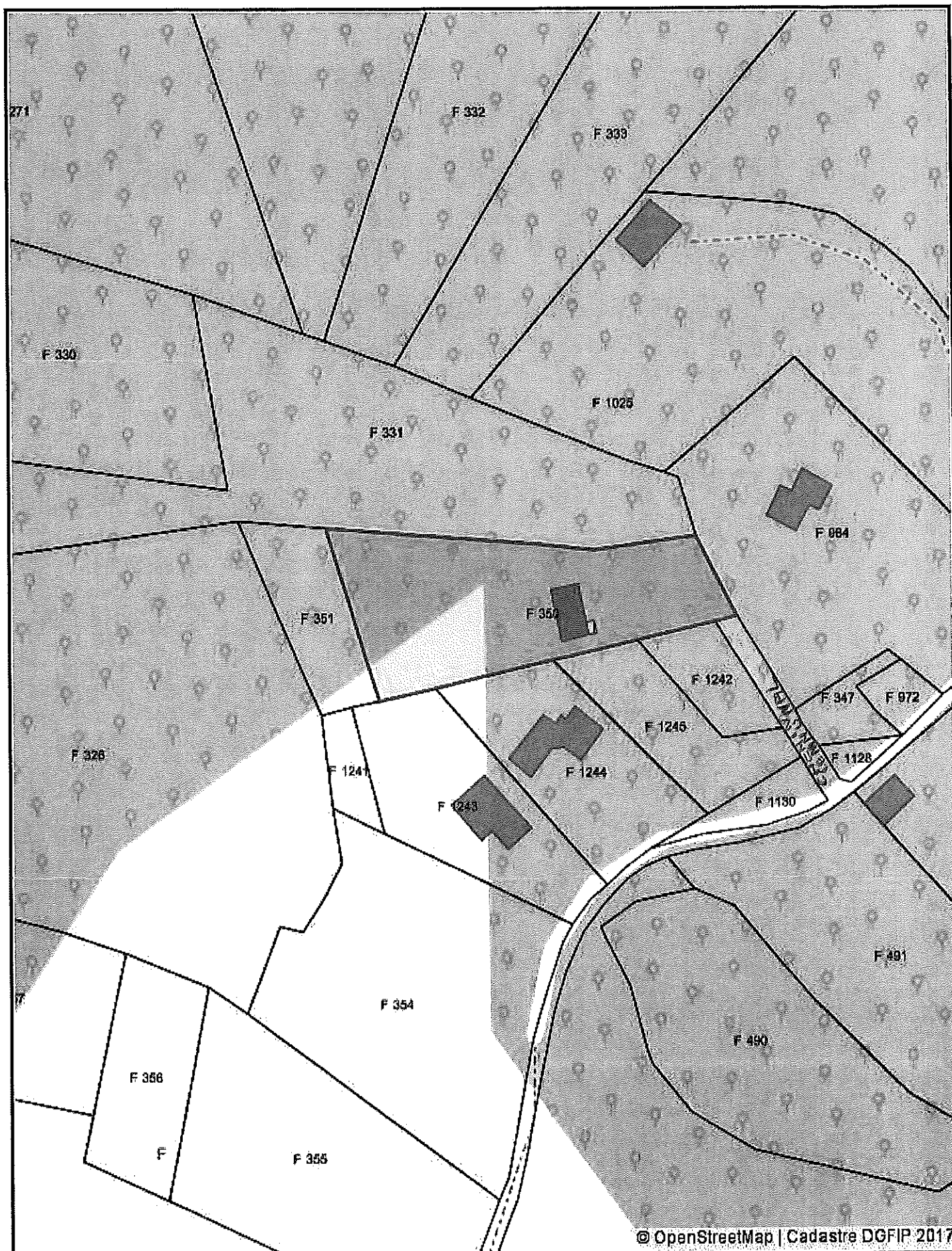
Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part.

Monsieur, veuillez recevoir mes
sincères salutations

Goudal



TURENNE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BASSIN DE BRIVE

